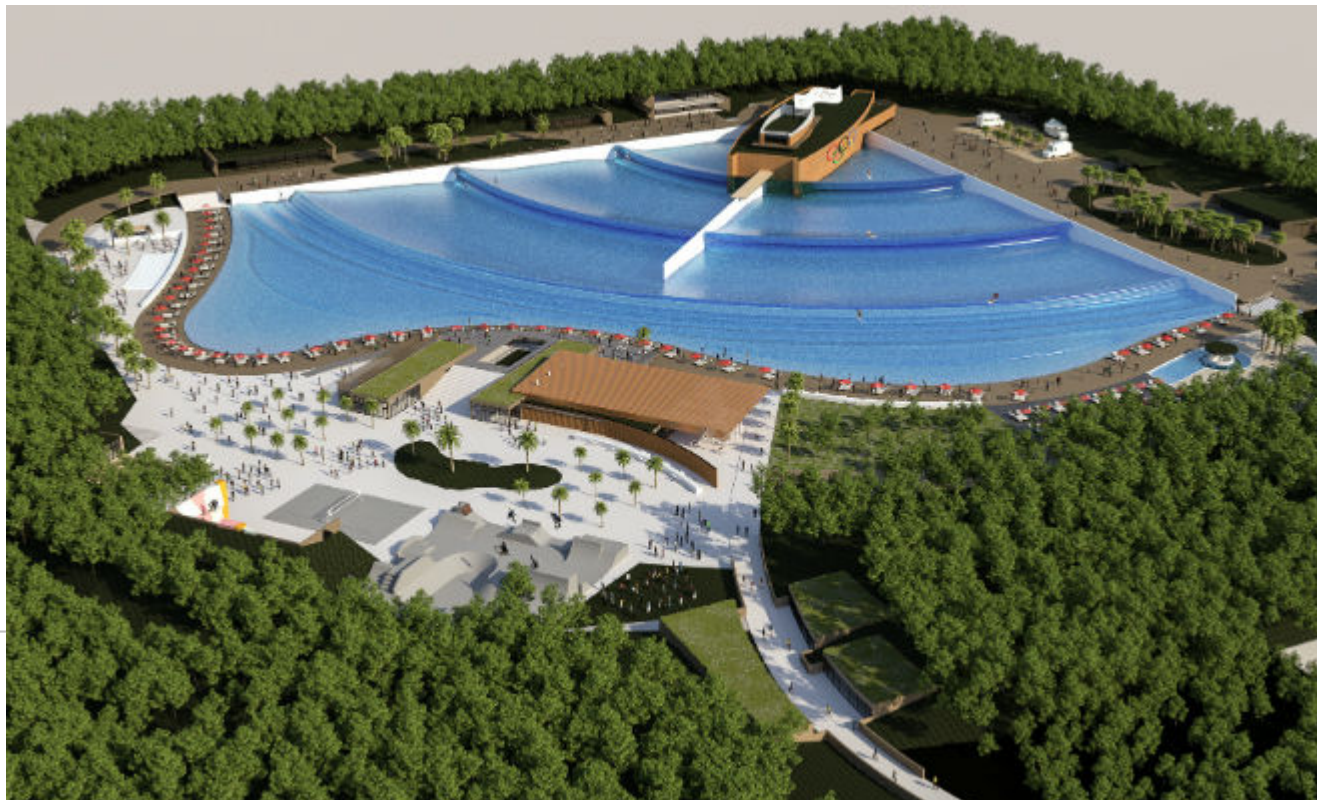


Société | Surf in Castets !



D'ici deux ans, la commune landaise jouxtant l'autoroute entre Bordeaux et l'Espagne accueillera, si tout va comme prévu et que Lacanau ne la double pas, la première piscine géante à vagues déroulantes en France, pour débutants et surfeurs confirmés. Ce site doit devenir le premier centre national français d'entraînement pour surfeurs pros et de l'équipe de France. Comme un « Marcoussis du surf », a annoncé le président de WaveLandes, Norbert Ducrot lors d'une conférence de presse de présentation du méga-projet à Castets.

Un bassin de 155mx155m, un volume d'eau de 27.000m³, des vagues variables en vitesse et amplitude toutes les quatre secondes soit 900 à l'heure, 90 personnes en même temps dans l'eau grâce à plusieurs houles (jusqu'à 1,80m de haut) en fonction des niveaux... et autour de cette attraction au milieu des pins, un hôtel, des chalets, un restaurant, des food trucks, un bar à cocktails, un skate-park, du paddle-tennis, un mur d'escalade, ou encore du paintball.

180.000 visiteurs par an espérés Un espace de sport et de loisirs de 9 hectares unique en France qui pourrait paraître démesuré à cet endroit des Landes. « C'était l'implantation idéale, à 20 km de la côte, à 1h15 de Bordeaux et 40 mn de Biarritz », soutient M. Ducrot qui s'y connaît en business, lui qui fut président d'Airbus Helicopters Asie, après être passé par Dassault, Thalès et Matra Defense.

Si on sait déjà que le paiement se fera par bracelet à puce, le tarif à l'heure ou à la journée de surf dans ce parc d'un nouveau type « au paysage dunaire », n'a pas encore été dévoilé, mais chez WaveLandes, on promet un « projet utile, joli et accessible à toutes les bourses » malgré un coût total de 40 millions d'euros financé par des investisseurs privés et institutionnels (non dévoilés) et un coût de fonctionnement de 8M€ annuels. Ce complexe, en partenariat avec Bouygues Construction qui doit démarrer le chantier début 2019, devrait générer entre 150 et 200 emplois sur place. Il table sur 180.000 visiteurs par an au cours des 300 jours d'ouverture et 3.000 entrées quotidiennes maximum en haute saison.

Obtenir plus de médailles Côté sport, le bassin via la technologie The Cove de la société Wavegarden

basée en Espagne, sera donc homologuée par la Fédération française de surf (FFS) et il est dimensionné pour accueillir des compétitions pouvant être facilement médiatisées, y compris, pourquoi pas, les épreuves des Jeux Olympiques de Paris-2024 si le surf est confirmé sport olympique après ceux de Tokyo en 2020. Mais l'accueil des JO dont on ne sait pas non plus s'ils se feront en bassin ou dans l'océan, n'est « pas l'objectif principal », fait valoir M. Ducrot qui assure d'ailleurs préférer les voir se dérouler en milieu naturel comme au Japon : « la beauté de ce sport c'est la plage, l'utilité du parc est d'entraîner nos surfeurs pour obtenir le plus de médailles possibles ». Car pour Michel Plateau, directeur technique national à la FFS comme pour les surfeurs Vincent Duvignac et Pauline Ado présents à la conférence de presse, « s'entraîner sur ce type de bassin qui offre des vagues régulières contrairement à l'océan toujours imprévisible, est aujourd'hui effectivement incontournable pour rester dans les premières nations mondiales ».

Absurde? A peine dévoilé, WaveLandes divise en tout cas déjà, entre partisans de cette prouesse technologique impressionnante, et sceptiques voire opposants, n'y voyant qu'un grand projet inutile, absurde et anti-écologique, à l'image des pistes de ski indoor. En attendant d'en savoir plus lors de sa rencontre avec les porteurs du projet fin août, Georges Cingal de l'association environnementale Sepanso 40 juge que « ce projet, plus center parcs que nature, ne peut, quoi qu'il en soit, pas s'inscrire dans une stratégie de développement durable ». « Cette vague il va bien falloir la stimuler par de l'énergie fossile ou nucléaire », bien loin de « l'énergie naturelle de l'océan », déplore-t-il, tout en prévenant que, dans cette commune aux nombreuses zones humides, il allait regarder de "très, très près" le lieu d'implantation choisi...



Julie Ducourau

*Crédit Photo : WaveLandes
Publié sur aqui.fr le 08/08/2018
[Url de cet article](#)*